

- PREFECTURE DU VAR -  
**AVIS DE CONSULTATION  
DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE**  
(L181-10-1 du code de l'environnement)  
**- COMMUNE DE SIGNES -**

Par arrêté du 24 avril 2026, le préfet du Var a décidé de soumettre à consultation du public du lundi 1er juin 2026 au mercredi 2 septembre 2026 inclus, la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS Ecochenille relative à l'augmentation des capacités d'une plateforme de valorisation des chenilles en caoutchouc, issues d'engins de chantier, implantée sur la commune de Signes

**AVIS AU PUBLIC**

Conformément au compte-rendu de la réunion publique d'ouverture du vendredi 12 juin 2026, disponible en ligne (<https://www.registre-numerique.fr/ecochenille-signes>), le pétitionnaire

**organise une visite du site**

afin notamment de permettre au public de découvrir les lieux concernés par le projet et de mieux comprendre son environnement.

Date / heure / lieu : le **jeudi 9 juillet à 10h30, rendez-vous directement à l'entrée de la SAS ECOCHENILLE au 130 Allée de Bruxelles 83870 SIGNES.**

**Déroulement**

La visite est ouverte à toute personne intéressée.

Pour des raisons de sécurité et de confidentialité industrielle l'accès à l'intérieur du bâtiment ne sera pas autorisé.

Afin d'assurer son bon déroulement, il est recommandé de :

- respecter les consignes de sécurité qui seront communiquées sur place ;
- arriver quelques minutes avant l'heure de visite en respectant les règles de stationnement de la zone d'activité.

**Rappels :**

- Le dossier de consultation est accessible pendant toute la durée de la procédure sur la plateforme dédiée (<https://www.registre-numerique.fr/ecochenille-signes>),

- Les interventions peuvent être effectuées de façon dématérialisées ou non, conformément à l'arrêté préfectoral et à l'avis diffusés,

- Le public pourra rencontrer le commissaire enquêteur :

a) pendant les prochaines permanences qu'il tiendra le mercredi 29 juillet de 09h00 à 12h00 et le mercredi 02 septembre 2026 de 14h00 à 16h30 en salle du conseil municipal de la mairie de Signes ;

b) lors de la réunion publique de clôture du vendredi 21 août 2026 à 18h00 en salle du conseil municipal de la mairie de Signes ;

- La clôture de la consultation du public est arrêtée au mercredi 02 septembre 2026 minuit.